

## Parallélisme et linéarité de l'interprétation : remarques sur un cas de causalité implicite<sup>§</sup>

Louis de SAUSSURE\*

**RESUME.** En se situant dans la tradition de Sperber & Wilson, cet article questionne la dichotomie entre matériel explicite et matériel implicite en examinant le cas où une causalité inférée pragmatiquement détermine la référence temporelle associée à l'énoncé en cours de traitement, qui constitue en principe du matériel relevant de l'explicite. Abordant les discussions tenues par Carston (2002) et Récanati (2002a) sur la nature de l'explicite et de l'implicite, on suggère que, du point de vue du processus interprétatif, la distinction entre constituants articulés et inarticulés est plus opératoire que la distinction entre explicatures et implicatures, et que la construction des deux niveaux se fait de manière parallèle avec échange d'informations.

**Mots clés :** Explicite, implicite, interface sémantique-pragmatique, causalité, temporalité, relations de discours, pertinence, ajustement parallèle.

**ABSTRACT. Parallelism and linearity of utterance interpretation: a case study with implicit causality.** Within the framework of Relevance Theory, this paper addresses the distinction between explicatures and implicatures through a theoretical case study, where a causal implicature determines the temporal reference of the current utterance, which is generally understood as part of its explicatures. Following the discussions on the explicit-implicit distinction in the recent works of Carston (2002) and Recanati (2002a), we suggest that the distinction between articulated and unarticulated constituents may be more operative when considering the cognitive process of utterance understanding. We assume that these two levels of utterance meaning are recovered through parallel processing with information exchanges.

**Key words:** Explicatures, implicatures, semantic-pragmatic interface, causality, temporality, rhetorical relations, relevance, mutual adjustment.

### 1. INTRODUCTION

Les modèles classiques de la compréhension du langage naturel, développés dans le sillage de l'architecture de Charles Morris tant par les sémantiques de tradition vériconditionnelle que par les pragmatiques gricéennes et post-gricéennes, impliquent trois phases successives. Premièrement, après l'exposition à un stimulus linguistique et sa transduction, l'esprit construit une forme syntaxique, parfois dite *forme logique*. Deuxièmement, il sature les variables et effectue la transformation vers une forme sémantique susceptible d'une représentation en termes de conditions de vérité. Enfin, dans une troisième et ultime étape, l'esprit procède aux enrichissements pragmatiques, en particulier à la dérivation des contenus implicites (les *implicatures*).

---

<sup>§</sup> L'auteur remercie les quatre rapporteurs anonymes pour leurs commentaires précieux sur une première version de cet article ainsi que François Grosjean pour ses indications éclairantes sur le débat en la matière dans les approches psycholinguistiques.

\* Institut de linguistique, Université de Neuchâtel, 1 Espace Louis-Agassiz, CH-2000 Neuchâtel (Suisse), Louis.deSaussure@unine.ch.

Cet article revient sur l'interface entre ces différents étages de la construction du sens, en particulier sur l'interface sémantique-pragmatique, en suggérant quelques arguments en faveur d'une vision plus parallèle des processus interprétatifs.

La théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1995[1986]), outre le fait qu'elle est mécaniste, naturaliste, et qu'elle développe une explication évolutionniste de la communication humaine, présente l'intérêt d'avoir séparé les tâches en jeu d'une manière qui s'appuie sur un principe de *sous-détermination* sémantique, ce qui revient à dire que ce qui est constitué après la forme syntaxique est une forme sémantique *abstraite* : les référents et précisions de sens conceptuel font déjà partie de l'étage de traitement pragmatique, au titre d'*explicatures* (et avant la dérivation des *implicatures*<sup>1</sup>). C'est dire que la théorie de la pertinence a une conception qui fait intervenir le contexte de manière précoce ; d'où le choix de cet article de se focaliser sur les problèmes posés par cette approche, par ailleurs à notre avis l'une des plus fines sur la question, notamment par ce qu'elle implique à propos du rapport entre lexique privé (mental) et public (linguistique)<sup>2</sup>.

Il subsiste dans la théorie de la pertinence l'idée que les explicatures, déjà dérivées contextuellement mais relevant du niveau sémantique puisqu'elles développent la forme logique, sont nécessairement inférées *avant* qu'elles puissent, à leur tour, permettre de dériver des implicatures. En d'autres termes, il faudrait en principe que le contenu explicite soit pleinement compris pour que l'inférence de matériel implicite puisse avoir lieu.

Pourtant, certains faits mettent directement en cause l'architecture classique, que ce soit dans sa forme traditionnelle ou dans celle défendue par la théorie de la pertinence, comme le suggère aussi Levinson (2000).

On se propose ici de montrer à l'aide d'un exemple concret que cette architecture ne doit pas s'entendre comme correspondant à des *étapes successives* du processus interprétatif mais simplement à des *niveaux de traitement* différents. En convenant que les processus en jeu sont de nature parallèle, comme le propose aussi Carston (2002) sous un angle différent, on posera le caractère multidimensionnel et procédural de l'interprétation, des informations de nature contextuelle servant déjà à construire la forme sémantique et même syntaxique.

De la sorte, outre qu'il est de nature *parallèle*, c'est-à-dire qu'il fait intervenir différents niveaux de traitement « en même temps », le processus interprétatif gagne à être compris comme *linéaire*, comme est linéaire le déroulement de la chaîne signifiante en parole.

Le problème auquel on va principalement s'attacher concerne le rapport entre contenu explicite et contenu implicite dans les cas de causalité dite *inverse*, ou *explicative*, en l'absence de marqueur explicite de causalité (par exemple *Bill est tombé ; Max l'a poussé*), à travers deux questions qui concernent la nature, *explicature* ou *implicature*, de différentes informations interdé-

---

<sup>1</sup> Nous faisons le choix de privilégier la clarté au dépens du purisme en nous autorisant à la terminologie anglo-saxonne, *explicatures* et *implicatures*, plutôt que les compliqués *explicitations* et *implications* et nous prions le lecteur de nous en excuser.

<sup>2</sup> Pour l'argumentation générale de cette architecture, nous renvoyons à Sperber & Wilson (1995) et aux articles de Carston sur l'interface sémantique-pragmatique, en particulier à Carston (2002). En ce qui concerne la sous-détermination lexicale, voir Sperber & Wilson (1997).

pendantes. Nous espérons de la sorte contribuer par l'étude d'un fait linguistique au débat sur le lien entre *causalité* et *temporalité*, qui fait toujours l'objet de nombreuses discussions parmi les spécialistes de la cognition et de la compréhension du langage naturel. Nous partirons d'une hypothèse plausible bien que nécessitant encore de considérables raffinements : la temporalité est un facteur qui peut concerner *un* énoncé donné, et porte alors pleinement sur les conditions d'attributions de valeur de vérité à cet énoncé, alors que la causalité concerne typiquement deux propositions. L'illustration que nous voulons donner à la nécessité d'une modélisation parallèle part de la question suivante : que se passe-t-il lorsque la temporalité d'un énoncé, qui fait partie de son contenu explicite, est dérivée sur la base d'une causalité déduite implicitement ?

## 2. LINEARITE ET PARALLELISME : ASPECTS THEORIQUES

### 2.1. Principes généraux

Si la théorie de la pertinence conserve, dans sa version traditionnelle, les fondements de l'architecture morrissienne en trois étapes, à savoir *syntaxe*, *sémantique* et *pragmatique*, nous avons déjà évoqué le fait qu'elle a sa propre version des choses. Revenons sur le détail de ce que propose cette approche.

Pour Sperber & Wilson (1995[1986]), la *forme logique* est une représentation syntaxique liée à des entrées conceptuelles (c'est une suite structurée de concepts sous-déterminés) : elle correspond à une représentation abstraite de l'énoncé dans laquelle aucun sens propositionnel n'est encore disponible, en particulier parce que les référents ne sont pas attribués, les expressions anaphoriques et déictiques ne sont pas saturées et les concepts ne sont pas précisés.

Cette forme logique est enrichie contextuellement une première fois pour produire le contenu explicite de l'énoncé, et en particulier une *forme propositionnelle*, qui correspond à ce que l'énoncé représente : c'est la proposition exprimée par le locuteur, qui correspond *grosso modo* au *ce qui est dit* de Grice<sup>3</sup>, et qui est globalement analysable en termes de conditions de vérité. La forme propositionnelle est la principale des *explicatures*, ces dernières étant des développements de la forme logique sur les conditions de vérité desquels le locuteur s'engage.

Enfin, les *implicatures* éventuelles sont indépendantes de la forme logique et sont déduites par le destinataire selon un raisonnement déductif risqué, dont le but est de faire émerger un sens optimalement pertinent (c'est-à-dire générer davantage d'effets cognitifs que la forme propositionnelle pour un effort de calcul acceptable).

La distinction entre *explicatures* et *implicatures* est, avec la question de la *littéralité*, au cœur du débat actuel en pragmatique (voir Carston 2002 et Récanati 2002b pour des contributions récentes). Cette question concerne la *séquence interprétative*, c'est-à-dire l'ordre dans lequel l'esprit traite l'information fournie par un énoncé en contexte. L'hypothèse que nous allons proposer plus bas est qu'il est implausible que l'architecture de Charles Morris corresponde à la réalité de cette séquence. Cette observation vaut pour la théorie de la pertinence : l'architecture *décodage syntaxico-sémantique* (forme logique) – *construction du contenu explicité* (forme propositionnelle et autres

---

<sup>3</sup> Bien que la distinction *dit* – *implicite* de Grice ne recouvre pas exactement la distinction entre *explicatures* et *implicatures*.

explicatures) – *déduction du sens implicite* (implicatures) est implausible comme pure séquence d'interprétation. Si des représentations de niveaux différents existent sans nul doute (une forme propositionnelle est qualitativement différente d'une forme logique), de telles représentations sont vraisemblablement construites en parallèle, de manière dynamique, et en particulier sous l'effet d'hypothèses et de confirmations produites au cours du traitement de l'énoncé.

Notre position sera de considérer que l'interprétation, d'un point de vue général, associe deux propriétés fondamentales :

a) L'interprétation est *linéaire* : elle se déroule dans le temps.

b) L'interprétation est *parallèle* : les modules concernés par le traitement de l'information distribuent les représentations sur plusieurs niveaux (forme logique, forme propositionnelle, implicatures potentielles) en parallèle et dès qu'il est possible de formuler des hypothèses sur l'intention informative du locuteur.

c) L'interprétation obéit à un principe de clôture qui permet au destinataire de procéder à une prise de décision quant à la représentation qui correspond à l'intention informative du locuteur de la manière la plus vraisemblable<sup>4</sup>.

Par exemple, la construction de la représentation syntaxique d'une phrase n'est pas sans lien avec la découverte, en même temps, de ce qu'elle est censée communiquer. On l'observe facilement au sujet des ambiguïtés syntaxiques : nous tenons pour implausible que le parseur accède systématiquement à deux formes logiques pour, dans un deuxième temps, n'en retenir qu'une seule en fonction des référents accessibles. Dans *La vieille ferme le voile*, on ne voit guère pourquoi il serait nécessaire au destinataire de construire entièrement la forme logique correspondant à *La vieille femme ferme le voile* quand une vieille ferme est directement saillante dans son environnement, et inversement, il n'aura pas de raison d'évoquer une quelconque bâtisse si, par exemple, certaine vieille femme est le topique d'entrée de l'énoncé. Nous nous situons donc sur ces aspects dans la ligne des travaux de psycholinguistes comme Frazier et Clifton (Frazier & Clifton, 1996) ou Mitchell (1994) (sans entrer sur le débat entre systèmes autonomes et interactifs), et de ceux qui postulent une forme de parallélisme et d'échange d'informations entre les différents niveaux structurels des représentations, tout en admettant l'engagement précoce et risqué du destinataire dans l'interprétation<sup>5</sup>.

Une hypothèse se dégage de cette observation : si la construction de la forme logique ne se fait pas sans une interface parallèle avec la construction de la forme propositionnelle, et puisque cette dernière nécessite des opérations pragmatiques de contextualisation (assignation de référents etc.), alors de l'information pragmatique intervient déjà dans la détermination de la forme logique elle-même.

Si la chose est bien admise par beaucoup de psycholinguistes au niveau du parsing syntaxique, la littérature sémantique et pragmatique ne fait que formu-

<sup>4</sup> C'est un point que nous ne pouvons pas détailler ici. Nous le faisons dans un autre article (Saussure, à paraître).

<sup>5</sup> Voir aussi MacDonald, Pearlmutter & Seidenberg (1994), Trueswell & Tanenhaus (1994), Labelle (2001), Faust & Gernsbacher (1996), et au niveau pragmatique Gibbs (1989, 2002, 2003) et la notion d'hypothèse anticipatoire par exemple chez Reboul & Moeschler (1998).

ler des hypothèses de principe, relativement peu documentées expérimentalement, quand les chercheurs ne posent pas simplement le postulat inverse.

Or, que l'esprit attende patiemment qu'une forme (logique ou explicite) soit pleinement constituée avant d'aller plus loin serait peu plausible si la cognition est orientée vers la maximisation de pertinence. En effet, il est logique que l'esprit cherche le moins possible à manipuler des informations dépourvues de référence (et donc qui ne concernent encore rien de particulier) et qu'il cherche le plus possible à anticiper des informations complexes.

## 2.2. *Explicatures, implicatures et constituants inarticulés*

L'idée d'une pragmatique procédurale inspirée de la théorie de la pertinence (cf. Saussure 2000, Luscher 2000 et Saussure 2003 pour des postulats de base) consiste justement à admettre que chaque étage de traitement (chaque module participant) cherche à acquérir de l'information de la part des étages supérieurs : le phonème courant est évalué dans sa capacité combinatoire avec ce qui précède pour construire des morphèmes, le morphème fait l'objet de tentatives, ne serait-ce que provisoires, d'attribution de catégorie syntaxique et de référent, et ainsi de suite.

Bien entendu, la question est bien plus complexe que ce que nous abordons dans cette description sommaire, car on doit supposer un procédé de va-et-vient entre différentes informations qui se confirment mutuellement ou s'infirment l'une l'autre, le tout étant contrôlé par un outil de niveau supérieur, qu'il s'agisse du système central fodorien ou par un module spécialisé quelconque, par exemple le *mind-reading module* posé par Baron-Cohen (1995) (cf. également Wilson & Sperber 2000), destiné à l'attribution raisonnable d'intentions du locuteur, y compris informatives.

Le point que nous voudrions souligner est que l'hypothèse du parallélisme en ce qui concerne l'interface entre la forme logique et la forme propositionnelle est également plausible, voire indispensable, pour l'interface entre explicatures et implicatures. Certains cas montrent en effet qu'il faut qu'une implicature soit conjecturée pour qu'une explicature soit à son tour tirée, c'est ce que nous allons essayer de montrer maintenant.

Pour ce faire, nous voulons partir du fait que l'opposition entre *explicatures* et *implicatures* pose deux problèmes importants.

Le premier de ce problème concerne la distinction elle-même, qui n'est pas complètement stabilisée, posant ainsi la question des définitions abstraites : quels sont les critères exacts qui autorisent le classement de telle ou telle information parmi l'une ou l'autre des catégories ?

Le deuxième problème est celui du traitement de ces niveaux d'information : est-il tenable que les processus interprétatifs liés à l'explicitation précèdent toujours strictement les processus liés à la dérivation des implicatures ?

Pour comprendre l'enjeu théorique de cette discussion, il faut observer que la plupart des approches existantes en sémantique contextuelle et pragmatique considèrent que la dérivation des contenus implicites reposent sur l'identification d'au moins une prémisses explicite. Ainsi, Sperber & Wilson (1995[1986]) admettent que le raisonnement qui préside à la dérivation des implicatures inclut une prémisses explicite qui est une explicature quelconque de l'énoncé en cours de traitement. Cela doit laisser supposer que les prémisses sont à la disposition du destinataire avant le début du processus inférentiel

destiné à déduire les implicatures. Pourtant, il y a des propositions alternatives y compris dans la théorie de la pertinence.

Dans Saussure (2000) et Saussure (2003), en proposant une méthodologie procédurale, nous posons explicitement l'hypothèse du parallélisme. Nous rejoignons ainsi le propos de Carston (2002) qui observe des cas pour lesquels elle considère que les explicatures et les implicatures des énoncés doivent parfois faire l'objet de ce qu'elle appelle un «ajustement parallèle mutuel» (Carston 2002, 19), admettant ainsi de manière informelle le principe d'une modélisation parallèle du processus interprétatif.

Elle postule une règle générale de construction des explicatures et des implicatures : ces propositions sont obtenues dans l'ordre de leur accessibilité et selon un chemin de moindre effort. Elle admet que l'interprétation est parallèle, avec des processus de révision et d'ajustement menant à un état d'équilibre correspondant à la « pertinence optimale »<sup>6</sup>.

Un exemple tiré de Wilson & Sperber (1993) illustre bien la distinction entre explicatures et implicatures :

- (1) A – Veux-tu venir dîner avec nous ?  
B – Merci, j'ai mangé.
- (2) B a mangé de la nourriture récemment.
- (3) B décline l'invitation à dîner.

Ici, la réponse de B doit être enrichie de deux manières pour qu'elle soit pertinente. D'abord, elle serait non informative si elle signifiait qu'il y a un moment quelconque du temps auquel B a mangé, car c'est nécessairement vrai. Le destinataire interprète donc que B a mangé suffisamment récemment pour que ce fait mérite d'être mentionné (Wilson & Sperber 1993, 19). Ainsi (2) constitue la forme propositionnelle – une explicature – de l'énoncé. Mais cela ne suffit pas : il faut au destinataire A une réponse à sa question, et il dérive donc une implicature par *modus ponens* à partir d'une prémisse explicitée, *B a mangé récemment*, et d'une prémisse contextuelle, dite *implicitée*, qui consiste en *si quelqu'un a mangé récemment, il ne va pas dîner* (d'autres pas de dérivation seraient idéalement nécessaires, comme *avoir mangé implique être en état de satiété*).

Pour la pertinence, l'explicite est ce qui développe la forme logique et la complète de sorte que le contenu obtenu soit celui sur lequel le locuteur s'engage, en particulier vériconditionnellement ; en d'autres termes l'explicature est une représentation contextuellement déterminée (par opposition à la forme logique, qui est une représentation sémantique sous-déterminée). Dans cet esprit, Carston (2002) donne une argumentation étoffée en faveur d'un modèle pour lequel l'explicature se construit à partir d'une sémantique typale. Elle part de deux types d'enrichissements qui peuvent conduire aux explicatures.

Premièrement, elle considère les enrichissements commandés par une sémantique non-contextuelle des types d'expression, où l'on doit faire l'une des deux opérations suivantes :

- a). *saturer les variables*, comme en (4) :

---

<sup>6</sup> L'idée de *pertinence optimale* renvoie au principe de pertinence de Sperber & Wilson : une interprétation est jugée satisfaisante lorsque le coût de traitement d'un énoncé est optimalement compensé par un degré d'effet interprétatif.

(4) A : As-tu entendu la version d'Alfred Brendel de la sonate au clair de lune ?

B : Oui. Cela m'a fait réaliser que je ne devrais jamais essayer de la [SONATE] jouer (traduit de Carston 2002, 7).

où l'on remarque que *la* ne désigne pas le référent attendu qui serait « la version de... » mais bien la sonate elle-même, la déduction contextuelle étant bien entendu active même à ce stade, et même si elle est commandée par un élément dont la présence ne dépend pas elle-même du contexte.

b). *saturer un indexical non mentionné mais transporté par la syntaxe de l'expression elle-même en type*, comme en (5) ou 0(6) :

(5) a. Le paracétamol, c'est mieux (traduit de Carston 2002, 7).

b. Le paracétamol, c'est mieux QUE L'ASPIRINE.

(6) a. C'est assez chaud (*idem*).

b. C'est assez chaud POUR LE SERVIR.

Deuxièmement, il y a l'enrichissement dit *libre* (qui n'est pas déclenché par une forme linguistique), qui permet d'ajouter des constituants inarticulés<sup>7</sup>, c'est-à-dire totalement absents de la forme logique produite mais contribuant directement à la détermination des conditions de vérité, comme ceux notés en 0(7) et (8) ci-dessous :

(7) a. Il fait une chaleur caniculaire.

b. Il fait une chaleur caniculaire A NEUCHATEL + EN CE MOMENT.

(8) a. Ça va prendre du temps pour guérir ces blessures.

b. Ça va prendre un temps CONSIDERABLE pour guérir ces blessures (traduit de Carston 2002, 9).

Nous suivons Carston en ceci qu'il convient de distinguer deux types d'enrichissements, celui commandé par une expression sémantique en type, présente dans la forme logique, qui donne donc un constituant articulé à saturer, et celui, libre, qui consiste à ajouter un constituant inarticulé pour obtenir un sens minimal ; c'est là une position très solide *a priori* pour distinguer l'explicature de l'implicature, cette dernière ne provenant de l'enrichissement *ni* d'un constituant articulé *ni* d'un constituant inarticulé mais relevant de propositions sans rapport avec la forme logique.

Précisons que la notion de *constituant* doit s'entendre comme *constituant de la proposition explicitée*, c'est-à-dire plus ou moins « ce qui est dit » au sens de Grice. Ainsi, il existe des constituants qui sont articulés (des constituants définis au sens syntaxique) et des constituants inarticulés, qui constituent un développement nécessaire et automatique de la forme logique, comme la référence temporelle.

Par exemple, l'enrichissement de (1)B, reproduit ci-dessous en 0(9), se laisse facilement traiter avec la référence temporelle *récemment* comme constituant inarticulé complétant la forme logique – autrement dit une explicature :

(9) a. J'ai mangé.

b. J'ai mangé RECEMMENT.

<sup>7</sup> Cf. Récanati (2002a) pour une discussion sur cette notion posée par Perry (1986).

Que *récemment* joue un rôle vériconditionnel n'est guère discutable, sous l'hypothèse que *si la référence temporelle d'un énoncé est nécessaire à l'interprétation, alors le locuteur s'engage sur le fait que les conditions de vérité de l'énoncé sont vérifiées au moment considéré* et que donc dans ce cas, *la référence temporelle est une explicature*.

Mais Carston (2002) compte parmi les constituants inarticulés (donc destinés à produire de l'explicature) l'enrichissement qui conduit de *et* à *et ensuite*. Carston illustre sa position à l'aide de l'exemple suivant, dont l'analyse nous semble demander plus de détails qu'elle n'en donne elle-même :

(10) a. Elle s'empara du couteau et assassina son mari.

b. Elle s'empara du couteau et QUELQUES INSTANTS APRES assassina son mari AVEC LE COUTEAU (traduit d'après Carston, 2002, 30).

Telle quelle, l'hypothèse qu'il y a pour cet exemple un enrichissement libre par constituants inarticulés implique des conséquences théoriques importantes. On l'observera par l'exemple de la causalité inverse implicite (où la cause est énoncée après l'effet sans mention explicite de la relation de causalité).

Il y a donc pour nous une différence fondamentale entre la temporalité que représente un énoncé, ici marquée par *récemment*, et qu'on appelle en général la *référence temporelle de l'énoncé* et la *relation entre deux représentations*, par exemple causale ou résultative, comme dans l'exemple du couteau, qui concerne deux propositions.

### 3. CAUSE IMPLICITE ET TEMPS EXPLICITE

Nous allons maintenant nous tourner vers le cœur de la question, en mettant dans notre ligne de mire cet (éternel) exemple-jouet qui a servi d'abord à la SDRT (cf. Lascarides & Asher, 1993) pour illustrer sa solution à la causalité en termes de relations rhétoriques, puis de point de référence et de pierre d'achoppement à de nombreuses approches des relations causales et temporelles dans la langue (en particulier le modèle des « inférences directionnelles » de Moeschler, 2000) :

(10) a. Bill est tombé. b. Max l'a poussé.<sup>8</sup>

Ce cas est intéressant si l'on considère que la relation causale est implicite mais que la référence temporelle de b. fait partie de la dimension explicite du sens, et que cette référence temporelle est une conséquence de la dérivation de l'implicite causal. Autrement dit, je dois avoir inféré la relation causale implicite pour déterminer une partie du contenu explicite de b., à savoir la référence temporelle, qui affecte les conditions de vérité. Ceci est un cas impossible pour les modèles standard sémantiques et pragmatiques.

Certes, pour gérer cette impossibilité, on peut vouloir souhaiter que la causalité soit indissociable de la temporalité, qu'elle ne constitue qu'un objet de détermination avec elle. S'il n'y a rien qu'on puisse appeler *référence temporelle* en dehors de relations établies entre l'énoncé courant et un autre procès dans le contexte accessible au destinataire, alors la conséquence en est que la référence temporelle est elle-même une implicature calculée sur la base d'une autre implicature, et le problème ne se pose pas, mais alors les énoncés ne sont susceptibles d'aucune autonomie temporelle. Notre proposition sera différente :

<sup>8</sup> Qu'il s'agisse d'un exemple-jouet souvent repris (et utilisé ici pour faire écho à une abondante littérature à son sujet) et non d'un exemple attesté, comme nous le reproche un relecteur, ne change rien à l'argumentaire théorique proposé.

pour nous, ces deux niveaux de temporalité que sont la *référence temporelle* d'une part et la *relation temporelle* d'autre part sont à distinguer formellement.

Pour nous, ici, mais peut-être avons-nous tort, tout porte à croire qu'une explicature particulière est sous la dépendance d'une implicature particulière. Comme il faut retrouver une relation causale pour construire la référence temporelle de l'énoncé, l'architecture de la théorie de la pertinence serait alors mise en cause, puisqu'elle exprime la primauté analytique de l'explicature sur l'implicature, celle-ci ne pouvant être dérivée qu'en second lieu. Il n'est pas impossible qu'une version procédurale de la pragmatique cognitive, encore à construire en détail, puisse produire une modélisation plus adéquate des processus interprétatifs.

Cette question de détail sur la cause et le temps a en fait une grande importance, car elle met en lumière la nécessité d'une pragmatique à la fois *linéaire* (qui admet la dimension séquentielle de la compréhension du langage et considère donc la linéarité du signifiant), *procédurale* (qui admet que ce processus séquentiel est organisé par des règles de calcul, car l'interprétation du langage naturel n'est pas arbitraire ou anarchique), et surtout *parallèle*, qui puisse donc traiter de manière concrète la compréhension des énoncés sans transiter par l'isolation artificielle de niveaux de représentation qui seraient strictement autonomes, les uns servant d'*inputs* achevés aux processus censés faire émerger les autres (par exemple la structure syntaxique, la structure sémantique et les implicatures pragmatiques)<sup>9</sup>.

L'intérêt de l'exemple 0(11), repris ici sous (12), réside en ceci qu'il peut conduire à deux interprétations opposées selon le contexte, l'interprétation 0(13) et l'interprétation (14) (ces interprétations sont discutées en détail dans Saussure 2000b) :

(12) a. Bill est tombé. b. Max l'a poussé.

(13) Bill est tombé PARCE QUE Max l'a poussé.

(14) Bill est tombé PUIS Max l'a poussé.

La théorie de la pertinence prédit que, en contexte, seule l'une des interprétations est réalisée, l'autre n'étant tout simplement pas récupérée, à aucun moment du traitement (sauf cas très exceptionnel) : le mécanisme est donc le même pour les soi-disant ambiguïtés de sens que pour les ambiguïtés syntaxiques.

Pour nous, le raisonnement conduisant *soit* à la causalité avec inversion *soit* à la succession s'effectue *pendant le traitement de l'énoncé courant b.* et en aucune manière dans une sorte d'interprétation globale des deux énoncés ensemble. Le premier énoncé *a déjà été traité*, il a donné lieu à une représentation complète et conservée en mémoire, rapatriable dans le contexte d'interprétation si nécessaire<sup>10</sup>. Le rôle de l'interprète est de construire une relation entre l'énoncé courant et une représentation contextuelle accessible.

<sup>9</sup> Nous laisserons ici de côté la question de la prosodie, pour ne pas multiplier les paramètres. Toutefois, il nous semble à première vue que la prosodie n'incite à tirer l'implicature causale que par l'intermédiaire du marquage d'un état émotif, par exemple l'offuscation, qui déclenche des inférences en chaîne sur les éléments en jeu.

<sup>10</sup> Pour d'autres traditions, illustrées par les travaux de Berrendonner et de Roulet, avec lesquels nous convergeons sur ce point, on dira que a. est monté en mémoire discursive lorsque le destinataire commence à traiter b. ; nous dirons que a. a été interprété, et que ses contenus de sens subsistent en tant que représentations quand b. fait l'objet d'une procédure de compréhension.

On en veut pour preuve qu'il peut y avoir plusieurs énoncés entre *a.* et *b.*, et qu'on ne saurait *a priori* supposer, en dehors de circonstances très particulières, qu'on conserve en mémoire la forme linguistique d'un énoncé au-delà de son temps de traitement : ce serait une surcharge injustifiée. On se souvient de la substance des paroles, mais en général pas de leur forme exacte (même si la forme linguistique peut subsister en mémoire jusqu'à un certain degré comme souvenir rapatriable pour d'autres aspects de l'activité intellectuelle liée à la gestion du discours).

L'intérêt de l'inférence, c'est non seulement qu'elle est déductive, mais qu'elle est non-démonstrative. Il n'est pas sûr que la conclusion soit celle voulue par le locuteur, car il n'est pas sûr que la prémisses implicite soit celle voulue par le locuteur : dans ce modèle, la sûreté de la conclusion est à la mesure de la sûreté de la prémisses implicite, selon le principe de Théophraste. Derrière cette conception de l'usage du langage naturel se trouve une idée centrale : l'interprétation se réalise par *paris*, avec une prise de risque, aux fins de maximiser sa vitesse et minimiser l'énergie qui y est consacrée, le *trade-off* étant une prise de risque relative.

Pourtant, dans l'exemple compris comme 0(13) c'est-à-dire comme *parce que Max l'a poussé*, il y a bien ce problème : la référence temporelle du procès *pousser*, dont on considère ici qu'elle est une explication, dépend de la découverte de la relation causale, dont on considère ici qu'elle est une implicature (elle serait une explication s'il y avait une marque explicite de causalité, voire une marque impliquant le calcul d'un séquençement temporel inverse comme un plus-que-parfait, mais ce n'est pas le cas ici).

Pourquoi poser que la référence temporelle est ici une explication ?

Premièrement, on a noté que si une référence temporelle doit être interprétée (c'est-à-dire lorsqu'un énoncé est sous-informatif sans elle), alors elle fait nécessairement partie des conditions de vérité sur lesquelles le locuteur s'engage (et d'ailleurs, si le destinataire se fourvoie à son sujet, il est possible que d'éventuelles implicatures soient dérivées de manière incorrecte). On a vu que tel est clairement le cas pour 0(1). Pour ce qui est de 0(11), dans l'interprétation causale inverse, il y a de bonnes raisons de penser qu'il en va de même : sans références temporelles, les énoncés *Bill est tombé* et *Max l'a poussé* seraient tous deux vrais d'un certain passé mais rien de plus (hormis quelques conséquences dans le présent qui sont produites par le passé composé, et qui ne seront pas prises en compte ici). L'attribution d'une référence temporelle est donc requise, fût-elle peu spécifiée, reflétant le fait que la poussée a eu lieu avant la chute, ou, dans l'interprétation narrative, que la poussée a eu lieu après la chute. L'important réside en ceci que *la détermination d'une référence temporelle est obligatoire pour que b. puisse avoir un sens approprié, mais que l'inférence d'une relation causale elle-même est en soi facultative*.

Deuxièmement, la référence temporelle se laisse traiter comme un constituant libre (en l'occurrence) qui *développe la forme logique*, qui *est une partie de la forme propositionnelle*, et qui est donc une explication.

Maintenant, pourquoi dire que la relation causale en (11) est une implicature ? Rappelons encore, pour éviter toute confusion, que nous questionnons cet exemple en particulier, sans préjuger que des relations causales puissent parfaitement relever du niveau de l'explication, si une indication causale est

verbalisée par exemple<sup>11</sup>. Pour notre exemple, d'abord, on constate en 0(15) que la relation causale est défaisable sans produire de contradiction, au contraire de (16), qui tente de défaire une explication et rend donc l'énoncé étrange comme réponse à la question de A :

(15) Bill est tombé. Max l'a poussé, mais ce n'est pas cela qui l'a fait tomber.

(16) A (téléphonant à B qui se trouve à Neuchâtel) – Quel temps fait-il ?

B – ? Il fait une canicule épouvantable. Mais pas à Neuchâtel, à Athènes.

0(15) peut être produit pour admettre que Max a bien poussé Bill, mais pour asserter aussi que la chute n'a pas été causée par Max, et que Max ne doit donc pas être considéré comme coupable (un exemple facile à imaginer par des enfants se justifiant).

Cela n'est qu'un indice, car la question de la « défaisabilité » ou de l'« annullabilité » est elle-même sujette à caution. Il y a heureusement de meilleurs arguments. En particulier, le fait que le locuteur ne semble pas tenu pour responsable de l'assertion causale, et que la cause ne semble pas pouvoir être considérée comme un développement de la forme logique.

Le locuteur de 0(11)b., s'il est mis en demeure de s'expliquer sur son énoncé par ceux qui en ont compris sa relation causale avec 0(11)a., peut répondre sans contradiction (qu'on le suspecte éventuellement de mauvaise foi est une autre affaire, conjecturale) :

Je n'ai pas dit que Max a fait tomber Bill. J'ai seulement dit que Bill est tombé et que Max l'a poussé. C'est tout.

Si le locuteur ne peut être tenu pour responsable de l'assertion causale, c'est que la relation causale ne fait pas partie de conditions de vérité de 0b. sur lesquelles le locuteur s'engage. Ceci constitue, nous semble-t-il, un argument tenable contre l'idée que la relation causale puisse être, dans ce cas, une explication de 0b.

Par ailleurs, il semble difficile de soutenir sans plus de discussion que la relation causale développe la forme logique. Il faudrait en effet admettre pour cela que la forme logique originale concerne non seulement l'énoncé en cours de traitement mais aussi l'énoncé précédent – or il s'agirait là d'une forme logique pour deux énoncés, ce qui est intenable, car pourquoi n'aurions-nous pas alors de forme logique unique pour un nombre conséquent d'énoncés entretenant des relations rhétoriques quelconques ? C'est à contrôler ces conséquences qu'il est maintenant nécessaire de s'attacher.

Il y a en effet une autre possibilité, mais elle aussi serait intenable si on conserve la distinction « orthodoxe » entre explications et implicatures. Il faudra donc soit la rejeter, soit l'accepter, mais alors considérer que la frontière

<sup>11</sup> Moeschler relève déjà cette possibilité (Moeschler, 1998, 58), bien que sans donner de critères clairs pour en décider. Il spéculé que l'interprétation de (11) (en fait, d'un exemple proche, <Paul est tombé dans le précipice. Max l'a poussé>) est la suivante : le deuxième énoncé porte la relation causale comme *explication* et la relation d'ordre temporel comme *implicature* – les deux étant pour nous implicites, seule la référence temporelle étant du niveau de l'explication.

<sup>12</sup> A moins que le locuteur communique par là qu'il se trouve à Athènes. Une situation plausible, qui joue sur le fait que les explications à constituants non articulés ne sont, précisément, pas verbalisées, et de ce fait, sont moins déterminées que les explications à constituants articulés dans la forme logique. Une autre possibilité est un effet d'humour qui se situe hors de notre propos.

qui sépare les explicatures des implicatures est différente. C'est ce choix que nous allons faire. Et cette possibilité est la suivante : la relation causale est un « constituant inarticulé causal », qui donc développe la forme logique à sa manière.

La raison centrale qui pourrait inciter à rejeter cette position est avant tout théorique. Comme la causalité lie deux propositions indépendantes, alors il faut admettre qu'elle développerait non seulement la forme logique de l'énoncé en cours de traitement mais ferait intervenir celle de l'énoncé précédent, comme on l'a vu. Mais si on l'admet, cela signifie qu'il est possible pour une proposition d'être traitée comme un constituant inarticulé développant d'une manière ou d'une autre la forme logique. Dès lors, même une implicature développerait à ce titre la forme logique, par adjonction de *et*, ce qui écraserait derechef la distinction entre explicatures et implicatures. Le soutenir est assez dangereux *a priori*, car on risque alors de mélanger des niveaux d'interprétation, mais l'hypothèse mérite d'être creusée.

Si la relation causale est un constituant inarticulé, alors la forme propositionnelle complète de 0(11)b. deviendrait 0(18) :

(18) Max a poussé Bill ET CECI A CAUSÉ LE FAIT QUE BILL EST TOMBÉ.

L'admettre reviendrait à accepter qu'une proposition *Q* telle que *Q n'implique pas non-P* soit une explicature possible de *P* en tant que constituant inarticulé. Cela impliquerait qu'il puisse exister des constituants inarticulés propositionnels. Cette question exige un court développement.

L'exemple de la commande du steak-frites par Searle (1992, 180) suggère qu'un certain nombre d'hypothèses propositionnelles d'arrière-plan sont nécessaires pour que l'interprétation soit correcte : commander un steak-frites n'est un succès que s'il est manifeste que le steak-frites ne sera pas envoyé par la poste au domicile du locuteur, qu'il ne sera pas servi écrasé dans ses poches, etc. Récanati (2002b) semble considérer que ces croyances font bien partie du contenu littéral (elles affectent les conditions de satisfaction de l'énoncé) ; il en parle comme autant d'*hypothèses* et en dit qu'elles sont *inarticulées* : il s'agirait donc bien de constituants inarticulés propositionnels. En termes voisins, on ne peut que remarquer que ces propositions d'arrière-plan ressemblent fort à des implicatures (ou, pour d'autres approches, à des types de présuppositions pragmatiques).

Cependant, toutes les propositions négatives qui contrediraient le succès de la commande du steak (on peut en imaginer une infinité : le steak ne sera pas congelé, mixé, donné à un chat, en plastique, envoyé sur mars, etc.) entreraient alors de plein droit, comme autant de constituants inarticulés, dans le sens de l'énoncé, ce qui confine pour nous à l'absurde, le sens « littéral » de l'énoncé ne pouvant s'entendre, au plus, que comme *tel qu'il implique logiquement* que ces « hypothèses d'arrière-plan » sont satisfaites. Selon ce schéma, elles sont *mutuellement manifestes* au sens de la théorie de la pertinence (car inférables en fonction d'éléments connus) mais n'ont aucun statut dans la détermination du sens si elles ne sont pas portées à la conscience : ces hypothèses n'étant pas conscientes pour le locuteur, elles ne jouent aucun rôle dans la communication. On ne peut donc les tenir pour des éléments d'explicitation, et surtout pas en tant que constituants inarticulés propositionnels.

En revanche, des constituants inarticulés correspondant à des catégories d'information classiques (temps, lieu, manière...) peuvent être formulés *positi-*

vement et suffire à impliquer logiquement la négation de toutes les situations absurdes évoquées ci-dessus. En l'occurrence, la commande du steak-frites se développe en « le locuteur désire manger un steak-frites au restaurant dans un laps de temps raisonnable », ce qui implique en effet que le steak ne sera pas envoyé par la poste, mais ces constituants inarticulés-ci ne sont pas propositionnels.

Surtout, comme on l'a dit, si l'on admet l'existence de constituants inarticulés propositionnels, cela implique que toute proposition  $Q$  telle que  $Q$  n'implique pas non- $P$  peut alors légitimement se reformuler en  $P \& Q$  et faire soudainement partie des explicatures, au moins s'il y a un lien conceptuel quelconque entre  $P$  et  $Q$ . En particulier, cela ferait donc entrer les implicatures dans la catégorie des explicatures, en particulier les implicatures reformulables en chaîne causale indirecte, comme en (19), où la réponse de B, implicite (20) ou (21) selon le contexte, se reformule respectivement en (22) ou en (23) :

(19) A – Veux-tu du café ?

B – Le café m'empêche de dormir.

(20) J'accepte de prendre du café (car je veux travailler).

(21) Je refuse de prendre du café (car je veux dormir).

(22) Le café m'empêche de dormir ET CECI CAUSE MON ACCEPTATION.

(23) Le café m'empêche de dormir ET CECI CAUSE MON REFUS.

A s'en tenir à la version standard des catégories en présence (explicatures et implicatures), la position selon laquelle la causalité est bien une implicature et la référence temporelle bien une explicature semble donc la plus sage.

La causalité n'étant que la plus évidente des relations conceptuelles qui peuvent s'établir entre propositions, il semble naturel de former par ailleurs l'hypothèse que le séquençage temporel non explicite (chronologique ou inverse) par un connecteur ou un temps verbal, ne ressortit pas à l'explicature (problématique) de deux formes logiques ensemble mais bien au niveau de l'implicature – on retrouve ici la question de l'enrichissement de *et* en *et ensuite* dans l'exemple (10) lorsque la conjonction lie des propositions distinctes.

Bien entendu, si nous avions eu d'autres inputs, par exemple (24), le traitement aurait été différent, le lien causal étant cette fois explicite :

(24) Bill est tombé. La cause en est que Max l'a poussé.

Ici, *en* appelle une saturation par une représentation du type de *Bill est tombé*, et cette dernière proposition est de plein droit référencée, et même logiquement enchâssée, dans la forme logique de (24) ; ce n'est pas un constituant inarticulé mais *articulé*. Il en va de même avec les anaphores résomptives comme *ceci* référant à une proposition déjà exprimée ou même à un ensemble de propositions déjà exprimées. Ce sont des constituants *articulés*, résomptifs ou causaux.

#### 4. RESOUDRE LE PARADOXE : CONSTITUANTS ARTICULES ET INARTICULES

Si dans certains cas la cause est implicite mais le temps explicite, comment gérer le flux de l'information entre les explicatures et les implicatures ? Il y a deux pistes sérieuses à envisager. Premièrement, on peut considérer que des hypothèses conjecturales sont produites sur les deux niveaux, explicature et

implicature, les unes déclenchant les autres, et l'interprétation est alors jugée satisfaisante lorsqu'une conjecture au niveau de l'explicature et une conjecture au niveau de l'implicature produisent un ensemble de propositions qui sont consistantes et en même temps satisfont les attentes de pertinence. Cette manière de voir les choses conserverait donc l'idée que la distinction *explicature* – *implicature* est bien la distinction opératoire, et c'est la première que nous allons considérer, pour ensuite la mettre en question. La deuxième piste consiste à supposer au contraire que la distinction la plus opératoire pour comprendre le processus interprétatif n'est pas la distinction *explicature* – *implicature* mais la distinction entre constituants articulés et inarticulés. Nous y venons en deuxième lieu.

La piste la plus évidente, car elle est plus conforme à la théorie standard, est la première : un échange d'informations au niveau des explicatures et des implicatures. L'erreur de la vision traditionnelle est de ne pas considérer que nous faisons aussi des paris, fondés sur une heuristique rationnelle<sup>13</sup>, dans l'extraction même de la prémisse explicite, jusqu'à ce qu'elle se trouve elle-même validée, lorsque l'équilibre de pertinence optimale est atteint – et avec elle l'ensemble des propositions formant l'interprétation pertinente. Cette erreur consiste à dire que seule une explicature stabilisée définitivement peut entrer comme prémisse d'inférence pour la déduction de l'implicature (« Pour récupérer l'implicature, l'interprète doit d'abord comprendre ce qui est établi – l'input pour le processus inférentiel responsable de la génération de l'implicature », Récanati, 2002a, 301, ma traduction). Si cette position est tenable pour un certain nombre de cas, elle est en fait très idéalisée : elle est implausible lorsqu'une information implicite sert à son tour d'*input* pour la genèse d'une information explicite, comme dans le cas que nous avons observé.

Dans ce cas particulier, sans référence temporelle, l'énoncé est sous-informatif. Le destinataire n'a pas d'indice temporel : le temps verbal ne l'aide pas, il n'y a pas de marque de séquençement. En l'absence d'indications explicites, la seule manière pour le destinataire d'établir la référence temporelle du procès, indispensable à son interprétation correcte, est d'enrichir l'énoncé par le biais d'une implicature. Il fait donc une conjecture, en fonction du contexte : la causalité (par exemple s'il sait que Max est une brute parfaitement susceptible d'agresser Bill). Cette conjecture, si elle est vraie, donne un résultat qui donnerait du sens tant à la forme propositionnelle de l'énoncé *Max l'a poussé au moment n immédiatement précédant la chute de Bill* qu'à d'autres implicatures dérivables, comme *Max doit être puni*. Lorsqu'en effet ces informations de niveau différent font sens ensemble, on peut considérer que l'interprétation *a eu lieu*, qu'elle est *close* et que le destinataire est prêt pour traiter l'énoncé suivant.

De manière générale, il reste logique de considérer que le destinataire cherche à établir au plus vite, par des paris raisonnables en contexte, tant le sens explicite que le sens implicite, qui constitue l'objet même de la communication et sera celui qui produira le plus d'effet pour le destinataire. Ce faisant, par un jeu d'hypothèses anticipatoires, le destinataire fait des tentatives jusqu'à ce

---

<sup>13</sup> Ces postulats sont directement issus des travaux menés par les psycholinguistes cognitivistes de la tradition de la théorie de la pertinence (voir notamment Noveck & Pulitzer 2002 pour un exposé général et Girotto, Kemmelmeier, Sperber & van der Henst 2001 pour la discussion des expériences sur les tâches sélectionnelles de Wason 1966).

qu'il obtienne un réseau d'informations *qui font sens ensemble et qui satisfont le principe de pertinence*. Ceci survient lorsque soudain tous les niveaux interprétatifs font sens ensemble et closent le processus interprétatif de l'énoncé courant en produisant une situation d'équilibre (selon le principe de clôture que nous avons brièvement évoqué en début d'article).

Cela n'est pas suffisant, car il faut alors prévoir d'autres hypothèses, qui ne portent pas sur le contenu des différents niveaux d'interprétation eux-mêmes mais sur la satisfaction du principe de pertinence, et déclenchent la révision éventuelle des paris réalisés, pas à pas, sur chacun des niveaux d'interprétation en parallèle, sans quoi les paris interprétatifs du destinataire seraient anarchiques et pourraient virtuellement partir dans toutes les directions (ce ne seraient pas des paris raisonnables mais arbitraires). Cela se voit en particulier lorsque des hypothèses spéculatives à propos de la forme logique de l'énoncé en cours de traitement sont réalisés à partir d'hypothèses concernant les propositions attribuables à l'intention informative du locuteur. C'est visible lorsqu'il faut expliquer les cas d'ambiguïté syntaxique. Cela explique aussi que les destinataires sont souvent capables de terminer une phrase à la place du locuteur – avec un risque d'erreur il est vrai ; mais ce faisant, le destinataire « devine » en parallèle la forme logique complète, les explicatures et les implicatures de l'énoncé en cours de traitement, par un jeu de paris raisonnables sur l'intention informative du locuteur. Le système qui contrôle donc la construction des hypothèses interprétatives est un système *méta-interprétatif* qui est responsable d'autres hypothèses, méta-interprétatives, portant exclusivement sur la vraisemblance que l'hypothèse interprétative conjecturée corresponde, ou aie des conséquences inférentielles qui correspondent, à l'intention informative du locuteur.

L'autre piste est celle qui veut que la distinction entre *explicatures* et *implicatures* ne soit pas la plus opératoire pour décrire le processus interprétatif. Les raisons qui pourraient conduire à prendre cette hypothèse au sérieux concernent avant tout le caractère instable des notions en question. D'abord, le critère du *développement de la forme logique* est flou, puisque c'est finalement l'intuition qui décide, en présence de constituants inarticulés par exemple, lesquels développent et lesquels ne développent pas la forme logique. Ensuite, le critère de l'adhésion du locuteur aux conditions de vérité de la proposition déduite : si la chose est claire pour les cas typiques, elle est extrêmement difficile à établir pour les cas-limites. On suspecte immédiatement le locuteur de mauvaise foi, lorsqu'il est légitime et prévisible que son interlocuteur tire, en contexte, une implicature donnée, alors que le locuteur se défend par ailleurs de l'avoir communiquée.

Quelle serait donc, éventuellement, la distinction la plus opératoire ?

En dépit des intuitions récurrentes en pragmatique sur la distinction entre *ce qui est dit* et *ce qui est implicite*, ou entre ce qui est explicite et ce qui est implicite, on suggérera ici qu'il est plus efficace de considérer que les niveaux de complexité de l'information se divisent autrement, à savoir entre constituants *articulés* en forme logique et constituants *inarticulés* en forme logique, de nature qualitativement plus inférentielle.

Nous savons qu'il existe des *constituants articulés infra-propositionnels* qui nécessitent une saturation contextuelle (par exemple les déictiques, les anaphoriques simples et, tout simplement, les expressions référentielles qui sont saturées par une détermination *ad hoc*).

Il existe aussi des *constituants articulés propositionnels* : il est nécessaire de le postuler pour rendre compte, par exemple, d'expressions anaphoriques renvoyant à une proposition complète (comme dans *j'en ai souffert* pour *j'ai souffert du fait que P* ou *je le sais* pour *je sais que P*).

Quant aux constituants inarticulés, nous savons aussi qu'il en existe des infra-propositionnels (*prendre du temps* pour *prendre un temps considérable* par exemple), qui sont les plus évidents. On range dans cette catégorie la référence temporelle de l'énoncé, c'est-à-dire le critère temporel de la satisfaction de ses conditions de vérité.

Existe-t-il des constituants inarticulés propositionnels ? Nous savons que si la réponse est oui, alors, potentiellement, les implicatures entreraient dans cette catégorie : de même que ces dernières, les constituants inarticulés ne sont pas dans la forme logique et sont propositionnels. Cela conduirait certaines implicatures, notamment les implicatures causales, à être considérées comme, certes non pas des *développements* de la forme logique au sens strict, mais bien comme des éléments qui viennent tout de même la compléter pour produire du sens. De la sorte, si les implicatures ne sont pas des constituants de la forme logique, elles sont bien des *constituants* de l'interprétation obtenue, et même les plus centraux.

Il n'y aurait alors plus de raison formelle pour refuser l'explicitation de (11)b, répété en 0(25), par la formulation donnée en(26), tout comme il n'y en aurait pas pour refuser l'explicitation de 0(19), répété ici en (27), comme correspondant à 0(28). Du point de vue logique, l'introduction de *et* est possible s'il n'y a pas de contradiction.

(25) Max l'a poussé.

(26) Max l'a poussé ET CELA A CAUSÉ LA CHUTE DE BILL.

(27) Le café m'empêche de dormir.

(28) Le café m'empêche de dormir ET CELA CAUSE MON REFUS / MON ACCEPTATION.

La pragmatique procédurale peine à exploiter les notions d'expliciture et d'implicature dans leurs définitions actuelles, pour les raisons déjà soulevées. Toutefois, il ne s'agit pas de jeter la dichotomie aux oubliettes mais de l'éclairer de manière différente. On ne fera pas l'économie de la différence entre des informations contenues dans la forme logique sans faire pour autant partie de ce qui a été verbalisé comme énoncé, et des informations qui ne sont pas logiquement présentes dans la forme logique. La différence de nature entre ces deux types d'information, et la différence de traitement qu'ils impliquent, conduisent à admettre qu'il y a bien deux niveaux qui échangent de l'information ; dans le cas qu'on observe, ces deux niveaux relèvent peut-être de l'expliciture et de l'implicature, mais surtout, ils concernent des constituants venant compléter la forme logique de deux manières différentes et en parallèle. Nous verrons maintenant que si la relation causale peut se décrire comme constituant inarticulé propositionnel, la référence temporelle, quant-à elle, reçoit dans notre analyse un statut qui n'est pas standard.

En résumé, on observe qu'il y a deux types de constituants qui permettent l'enrichissement pragmatique d'une forme logique : les constituants articulés, qui provoquent un enrichissement contraint, et les constituants inarticulés, qui entraînent un enrichissement libre.

Nous avons considéré jusqu'ici que la référence temporelle de l'énoncé courant ressortissait à ses explicatures. Dans la dichotomie qui nous intéresse maintenant, la référence temporelle est un constituant (infra-propositionnel) inarticulé. Dans les deux cas, nous avons affaire à de l'enrichissement libre.

Toutefois, la référence temporelle a un statut très particulier. Elle fait partie de ces informations directement associées au prédicat qu'il est impossible d'omettre totalement, car elle *détermine le moment auquel les conditions de vérité sont réputées satisfaites*. On peut, par exemple, supposer que la référence temporelle est un paramètre dont l'inférence est directement déclenchée en forme logique, même en l'absence de marque explicite comme un adverbe de temps. Par exemple, rien n'empêche de supposer que son inférence est commandée par le morphème du temps verbal.

En syntaxe générative, on admet généralement que la phrase P contient en tête un certain nombre d'informations indispensables, dont les paramètres aspecto-temporels.

Si tout ceci est exact, on gagnerait à considérer que la référence temporelle est simplement une ellipse dont la résolution est exigée en structure profonde (fût-ce par une approximation). Stanley (2000) et Taylor (2001) tous deux considèrent que le contenu explicite est construit sur la base exclusive de *constituants articulés* et d'*ellipses*. Dans le cas de la référence temporelle, en l'absence d'adverbe ou de marque spécifique, comme elle est un indexical présent en structure profonde, on peut faire l'hypothèse que, bien qu'elle soit inarticulée, elle est une ellipse, et donc relève bien du contenu explicite – une explicature, comme nous le supposons d'emblée. Toutefois, elle est surtout, à l'instar de la relation causale, un constituant inarticulé, et, à ce niveau, est récupérée « dans la même série » d'opérations cognitives que la relation causale.

Quant au séquençement temporel en général, et en particulier la dérivation de *et* à *et ensuite*, il est, en l'absence de connecteur temporel et de marques adverbiales temporelles, inféré de manière semblable : la relation conceptuelle ou sémantique (pour le temps verbal) qui préside à la détermination temporelle est un constituant inarticulé de l'énoncé courant.

## 5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous avons donc posé que des hypothèses pragmatiques, concernant le vouloir-dire du locuteur, sont actives parallèlement à ces différents niveaux d'élaboration que sont la forme logique, l'explicite (les explicatures), et les implicatures. On a aussi pu observer que la *manière* dont ces inférences sont réalisées prennent appui sur deux types d'enrichissements (qui ne recouvrent pas exactement la distinction par ailleurs problématique entre explicatures et implicatures) : l'enrichissement contraint par des constituants articulés et l'enrichissement libre en constituants inarticulés.

Peut-être y a-t-il en réalité quatre grandes classes d'informations auxquelles un énoncé conduit : les constituants articulés et inarticulés, infra-propositionnels et propositionnels. Les constituants articulés sont explicites par définition, et les constituants inarticulés propositionnels sont des implicatures. Quant aux constituants inarticulés infra-propositionnels, ils correspondent à de l'information réalisée syntaxiquement sous la forme d'une trace de structure profonde, par exemple la référence temporelle en l'absence de marqueur explicite, soit une quelconque autre ellipse nécessaire à combler pour que l'énoncé fasse sens.

Ces différentes informations sont *toutes* sensibles au contexte, y compris les constituants articulés infra-propositionnels, puisqu'ils font soit l'objet d'une saturation de variable, anaphorique ou déictique, soit d'une saturation référentielle *ad hoc*. Il n'y a que certains cas où *soit* le contexte est très peu spécifié (un slogan, par exemple), *soit* il n'entre pas du tout dans l'interprétation (une vérité logique par exemple), qui échappent à cette sensibilité au contexte qui couvre tous les étages de l'interprétation.

De la sorte, il devient possible, et raisonnable, de considérer que l'esprit utilise une heuristique naturelle, sa rationalité intuitive et spontanée (donc non équivalente à la logique idéale, car orientée vers la recherche de pertinence et fonctionnant par prise de risques, et exploitant le *mindreading module* de découverte intuitive des intentions d'autrui), pour compléter en parallèle cette représentation, fortement incomplète à plusieurs niveaux, qu'est l'énoncé, pour en augmenter la ressemblance avec une pensée vraisemblablement entretenue par le locuteur et dont il est aussi vraisemblable qu'elle est rendue intentionnellement manifeste au destinataire.

Une procédure générale d'interprétation des énoncés serait ainsi modélisable selon un algorithme du type de celui utilisé dans Saussure (2003, 278-279), puisque tout processus parallèle peut se modéliser en processus séquentiels avec points de synchronisation. Par ailleurs, les constituants articulés, par nature, sont moins complexes à saturer que les constituants inarticulés ; dès lors, ils font *d'abord* l'objet de conjectures, qui ensuite provoquent d'autres conjectures portant cette fois sur les constituants inarticulés.

Mais cette procédure resterait encore en deçà d'une procédure d'interprétation du *langage naturel* : expliquer l'interprétation d'un énoncé n'explique ni la communication, c'est-à-dire l'interaction, ni le discours, c'est-à-dire les suites organisées d'énoncés en « discours ». Dans ce domaine, les contributions de la pragmatique cognitive sont encore assez balbutiantes, car il faut encore définir les méthodes, par exemple, d'investigation de corpus, et disposer d'hypothèses sur la communication interpersonnelle, c'est-à-dire sur la production d'énoncés lors de « tours de parole » ou d'interventions.

Sur ces deux niveaux – discours et interaction –, il y a toutefois matière à investigation pour la pragmatique cognitive, car les modèles dominants en présence *soit* ne disposent pas d'une théorie de la compréhension sémantique et pragmatique autres qu'une sémiotique générale, quand elles ne rejettent pas jusqu'à l'idée de sens, *soit* adoptent une logique formelle idéale, éloignée à notre sens de la vraisemblance cognitive, mais modélisable, par exemple par la théorie des jeux.

Nous laisserons de côté l'interaction, c'est-à-dire la production, car elle ne concerne pas directement la question de la compréhension mais ne fait que s'articuler avec elle. En ce qui concerne le discours, sur un plan théorique, s'il y a un niveau spécifique d'interprétation qui lui correspond, alors l'hypothèse la plus naturelle consiste bien à admettre qu'il existe aussi un niveau de représentation « discursif », directement concerné par ces notions floues mais inévitables que sont la *cohérence* et le *topique*, éventuellement par une intentionnalité générale (ou « globale », Reboul & Moeschler 1998). Dans ce cas, d'autres opérations inférentielles ayant lieu pendant la procédure de compréhension de l'énoncé elle-même, parallèlement, concerneraient ce niveau-là de représentation et, à l'instar des autres niveaux de représentation du sens et

des intentions, viendrait influencer en retour la compréhension des énoncés individuels.

On ne peut qu'en faire l'hypothèse lorsqu'on considère les anaphores résomptives du type de *ceci dit*. Dans ce cas, en effet, l'anaphore cache bien un constituant de la forme logique, constituant articulé, qui est potentiellement multi-propositionnel : *ceci* peut renvoyer à un *ensemble* de propositions antérieurement communiquées, par exemple à une argumentation complète distribuée sur un nombre conséquent d'énoncés. Cette anaphore prendrait, dans notre approche, le nom bien naturel de *discursive*, car elle enchâsse potentiellement un discours tout entier dans la forme logique d'un énoncé.

Si l'interprétation est un jeu de conjectures et de validations multidimensionnel, comme nous le pensons, la question est de savoir si les modèles fodoriens, chomskyens et post-gricéens s'en trouveraient ruinés – comme un lecteur d'une première version le suggérait – ou renouvelés, comme nous le supposons.

Il y a là un programme de recherche qui, en exploitant à titre d'heuristique les intuitions riches mais aussi relativement conjecturales des chercheurs en analyse du discours, peut conduire à une modélisation procédurale de l'interprétation du langage naturel, du morphème au discours, c'est-à-dire sur tous les niveaux porteurs de sens. C'est le projet même d'une pragmatique procédurale.

#### REFERENCES

- Baron-Cohen, S. (1995). *Mindblindness: An Essay on Autism and Theory of Mind*. Cambridge, MIT Press.
- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris, Minuit.
- Blakemore, D. (1987). *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford, Blackwell.
- Blakemore, D. & Carston, R. (1999). The Pragmatics of *and*-Conjunctions. The Non-Narrative cases. *UCL Working Papers in Linguistics*, 11, 1-20.
- Carston, R. (2002). Relevance Theory and the saying / implicating distinction. *UCL Working Papers in Linguistics*, 13, 1-35.
- Frazier, L. & Clifton, C. (1996). *Construal*. Cambridge, MIT Press.
- Gibbs, R. (1989). Understanding and Literal Meaning. *Cognitive Science*, 13, 243-251.
- Gibbs, R. (2002). A new look at literal meaning in understanding what is said and implicated. *Journal of Pragmatics*, 34, 457-486.
- Gibbs, R. (2003). Embodied experience and linguistic meaning. *Brain and Language*, 84, 1-15.
- Giroto, V., K Emmelmeier, M., Sperber, D. & van der Henst, J.-B. (2001). Inept Reasoners or Pragmatic Virtuosos? Relevance and the Deontic Selection Task. *Cognition*, 81, B69-B76.
- Faust, M. & Gernsbacher, M.A. (1996). Cerebral Mechanisms for Suppression of Inappropriate Information during Sentence Comprehension. *Brain and Language*, 53, 234-259.
- Labelle, M. (2001). 1971-2001 : Trente ans de psycholinguistique. *Revue québécoise de linguistique*, 30/1, version numérique : <http://www.erudit.org/revue/rql/2001/v30/n1/000516ar.html>.
- Lascarides, A. & Asher, N. (1993). Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment. *Linguistics and Philosophy*, 16, 437-493.
- Levinson, S. (2000). *Presumptive Meanings. The Theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge, MIT Press.
- Luscher, J.-M. (2002). *Éléments d'une pragmatique procédurale*. Göppingen, Kümmerle Verlag.
- MacDonald, M., Pearlmutter, N. & Seidenberg, M. (1994). Syntactic Ambiguity Resolution as Lexical Ambiguity Resolution. In Clifton C., L. Frazier & K. Rayner

- (eds). *Perspectives on Sentence Processing* (123-153), Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Mitchell, D. (1994). Sentence Parsing. In Gernsbacher M. (ed.). *Handbook of psycholinguistics* (375-409), San Diego, Academic Press.
- Moeschler, J. (1998). Ordre temporel, causalité et relations de discours: une approche pragmatique. In Vogeleer S., A. Borillo, C. Veters & M. Vuillaume, *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- Moeschler, J. (2000). Le modèle des inférences directionnelles. *Cahiers de linguistique française*, 22, 57-100.
- Noveck, I. & Pulitzer G. (2002). Le raisonnement et la pragmatique. In Bernicot J., A. Trognon, M. Guidetti & M. Musiol (éds). *Pragmatique et psychologie* (93-108), Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Reboul A. & Moeschler J. (1998). *Pragmatique du discours*. Paris, Armand-Colin.
- Perry, J. (1986). Thoughts without Representation. *Proceeding of the Aristotelian Society*, 60, 137-52. Réimprimé in Perry J. (2000).
- Perry, J. (2000). *The Problem of the Essential Indexical and Other Essays*. Stanford CA: CSLI Publications.
- Récanati, F. (2002a). Unarticulated Constituents. *Linguistics and Philosophy*, 25, 299-345.
- Récanati, F. (2002b). *Literal Meaning*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Roulet, E. & al. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne, Lang.
- Saussure, L. de (2000a). *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*. Genève, Université de Genève.
- Saussure, L. de (2000b). Les règles conceptuelles en question. *Cahiers de linguistique française*, 22, 147-164.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*. Bruxelles, Duculot - De Boeck.
- Saussure, L. de (2003b). Temps explicité, cause implicite. *Cahiers de linguistique française*, 25, 119-136.
- Saussure, L. de (à paraître). Pragmatique procédurale et discours. *Revue de sémantique et pragmatique*.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (2002). Interprétations cumulative et distributive du connecteur *et*: temps, argumentation, séquençement. *Cahiers de linguistique française*, 24, 293-314.
- Searle, J. (1992). *The Rediscovery of the Mind*. Cambridge, MIT Press.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995[1986]). *Relevance. Communication and cognition*. Oxford, Blackwell. 2e éd. Traduction française: *La pertinence. Communication et cognition*. Paris, Minuit (1989).
- Sperber, D. & Wilson, D. (1997). The Mapping Between the Mental and the Public Lexicon. *UCL Working Papers in Linguistics*, 9, 107-126.
- Sperber, D. & Wilson, D. (2002). Pragmatics, Modularity and Mind-reading. *Mind and Language*, 17, 3-23.
- Stanley, J. (2000). Context and Logical Form. *Linguistics and Philosophy*, 23, 391-434.
- Taylor, K. (2001). Sex and Breakfast. *Synthese*, 128, 45-61.
- Trueswell, J. & Tanenhaus, M. (1994). Toward a Lexicalist Framework for Constraint-Based Syntactic Ambiguity Resolution. In Clifton C., L. Frazier & K. Rayner (eds). *Perspectives on Sentence Processing* (155-179), Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Wason, P. (1966). Reasoning, in B. M. Foss (ed.). *New Horizons in Psychology*, Harmondsworth, Penguin.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1993). Pragmatique et temps. *Langages*, 112, 8-25.
- Wilson, D. & Sperber, D. (2000). Truthfulness and Relevance. *UCL Working papers in linguistics*, 12, 215-254.